10 ans après la mise en place des DIRECCTEs c'est encore une fois un chamboulement complet de notre organisation, de notre collectif de travail et de nos missions. La mise en place des DREETS, DRIETS et autres structures liées à la réforme de l'OTE désorganisent profondément les services.

Mais la marche forcée et l'urgence qui caractérisent cette réforme de l'OTE est inédite et extrêmement délétère pour les agent·es.

La mise en place des Secrétariats généraux communs départementaux s'est traduite par des pressions renforcées et continues sur les agent·es concerné·es, plus de 350 au ministère, pour qu'iels partent en préfecture. Malgré ces pressions plusieurs dizaines d'agent·es au niveau national, qui ont manifesté leur attachement au ministère du travail et à ses missions, ont refusé ce transfert. La même situation est en train de se reproduire pour les agent·es des services de la MOE à qui il va être demandé de rejoindre les 6 plateformes interrégionales (projet retardé de quelques semaines mais pas annulé). Dans notre ministère, les fiches de poste sont rarement établies et respectées, les missions attachées aux nouveaux « pôles », nouvelles « directions », nouvelles « plates-formes » ne sont pas définies et encore moins communiquées aux agent·es concerné·es!

Rappelons qu'à plusieurs reprises Madame Borne a déclaré que les départs se feraient sur la base du volontariat. Pourtant, à ces dizaines d'agent·es qui ont refusé de partir, aucun poste n'a été proposé, sauf rares exceptions. Des centaines d'agent·es se retrouvent sur le carreau sans aucune visibilité sur leur avenir ou leurs possibilités d'évolution ou de reclassement avec de simples lettres de mission leur « garantissant » leur rémunération jusqu'au 31 août. Et après ?

Ces agent·es sont principalement des Adjoint·es administratif·ves et des Secrétaires administratif·ves et aussi des contrôleur.es du travail dans les services de la MOE, agent·es qui sont depuis longtemps les laissé·es pour compte de notre administration. Promotions, concours, rémunération, extinction du corps, ces collègues sont toujours mal traité·es par une hiérarchie qui les pense interchangeables, corvéables et modulables à loisir. Alors qu'un budget a manifestement été trouvé pour majoritairement reclasser la chefferie, notamment en créant des nouveaux postes, les agent.es d'en bas attendent toujours !

Assez !

Nous réclamons :

- L'élaboration et la publication des fiches de poste pérenne pour tous ces agent·es au sein du ministère du travail
- Le respect des décisions des agent·es quant à leur positionnement et la publication immédiate de tous les postes vacants par UD, UR et au niveau national (ce n'est pas aux agent.es en reclassement d'attraper la migraine sur la PEP !), les besoins sont immenses.
- L'abrogation des plafonds d'emploi et l'ouverture de tous les postes vacants afin de permettre le reclassement des agent.es concerné.e.s

Nom	Prénom	Service	Catégorie	Signature

Nom	Prénom	Service	Catégorie	Signature